

3 Bagatelle

44650 Corcoué sur Logne

02 40 31 15 98

ce.0442643j@ac-nantes.fr

RENTRÉE SCOLAIRE 2024.2025  
POUR LES ÉLÈVES DE TOUTE PETITE  
ET PETITE SECTION

Préparation à l'école :

Votre enfant va bientôt rentrer à l'école. Ce sera peut-être ses premiers pas dans une structure collective qui nécessite beaucoup de maturité, de confiance et de disponibilité.

Pour cela il faut que la famille et l'école se mobilisent autour de lui pour l'accompagner dans cette nouvelle expérience.

La rupture avec l'univers familial n'est pas une chose facile pour l'enfant (et les parents).

L'école maternelle doit permettre à l'enfant de se construire progressivement (sur les 3 ans du cycle 1) comme un élève qui petit à petit accède à l'autonomie, la coopération, la connaissance...

Des aménagements sont possibles pour l'après-midi et sur une durée définie avec accord de l'inspection de notre circonscription.

ex : scolarisation tous les matins, puis progressivement 1-2 siestes par semaine pour finir par une scolarisation plus complète selon les besoins.

Un enfant fatigué est plus fragile et devient moins résistant aux maladies.

Nous vous conseillons fortement de conserver une solution de repli pour votre enfant (assistante maternelle, grands-parents...)

• La sieste :

Les élèves de Petite Section font la sieste à partir de 13h (quand l'enfant déjeune à la cantine) et 13h35 (quand l'enfant déjeune à la maison).

Elle est indispensable pour le bon équilibre de l'enfant.

C'est dans le sommeil que se stabilisent progressivement les apprentissages.

Un enfant fatigué perd progressivement ses capacités, sa disponibilité et sa santé.

- La cantine :

Elle n'est vraiment indispensable que pour les parents qui n'ont pas d'autre choix. Lors des premières matinées beaucoup d'émotions et d'énergie sont dépensées par les enfants pour apprivoiser ce nouveau milieu, faire connaissance avec les adultes. Certains d'entre eux ont alors besoin de se ressourcer avant la seconde demi-journée d'école.

#### Temps d'accueil :

Vendredi 30 août de 17h00 à 18h30, nous vous accueillerons avec votre enfant. Vous pourrez à cette occasion déposer les affaires de votre enfant dans un grand sac marqué à son nom ainsi que tout le matériel inclus.

Fournitures scolaires : Il est indispensable d'identifier le ou la propriétaire des fournitures.

Par conséquent, merci de MARQUER LE PRÉNOM de votre enfant SUR CHACUN DE CES ÉLÉMENTS :

☒ Une boîte de mouchoirs en papier

☒ Un gobelet

☒ Un grand sac semi rigide (style sac de supermarché) pour le transport des outils, couverture etc. à chaque fin de période scolaire

☒ Une couverture qui ne sera restituée que lors des vacances scolaires pour être lavée par vos soins.

☒ Un sac qui restera au porte-manteau avec des habits de rechange au complet (slip ou culotte, paire de chaussettes, tee-shirt, pull, pantalon, vieille paire de chaussures ou chaussons).

☒ Une paire de chaussons de motricité qui tient bien aux pieds. De plus, chaque matin, votre enfant rentrera en classe chaussons aux pieds.

#### Jouets et doudous :

Les jouets personnels sont interdits car souvent source de conflits et accidents entre enfants.

Les peluches et doudous sont bien sûr acceptés pour la sieste et si besoin dans la classe.

Les tétines sont tolérées pour la sieste uniquement et doivent être rangées dans une boîte marquée au nom de l'enfant, boîte qui reste en salle de sieste. Aucune tétine ne transite entre la maison et l'école ou entre l'école et le périscolaire.

### Restauration, périscolaire, car :

Si votre enfant déjeune à la cantine, va à la garderie, prend le car, vous devez inscrire une croix dans les cases concernées du tableau plastifié à l'entrée de la classe.

### Horaires et responsabilités :

Les enfants sont sous la responsabilité des enseignants pendant le temps scolaire et sous la responsabilité de la Mairie pour les autres temps.

**Temps scolaire :** Le matin: de 8h35 à 12h05 L'après-midi: de 13h35 à 16h25.

**Temps mairie/périscolaire :** Avant 8h35 – de 12h05 à 13h35 – après 16h25.

	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
Matin	08h35-12h05	08h35-12h05	08h35-12h05	08h35-12h05
Pause méridienne	12h05-13h35	12h05-13h35	12h05-13h35	12h15-13h35
Après-midi	13h35-16h25	13h35-16h25	13h35-16h25	13h35-16h25

Les grands frères et sœurs scolarisés en élémentaire ne peuvent accompagner leur frère et sœur en maternelle. Les aînés sont donc déposés en premier au portail à 8h35 au portail élémentaire. A 12h05 et 16h25, les adultes vont chercher en premier leur enfant en maternelle.

### Assurance scolaire :

L'école souscrit chaque année une assurance scolaire couvrant les accidents survenus en milieu scolaire ou pendant les sorties régulières sur le temps scolaire.

Cependant, pour les sorties hors temps scolaire, l'assurance responsabilité civile avec mention individuelle accident est exigée. Elle est aussi fortement conseillée si l'enfant se fait mal tout seul.

Vous êtes priés de fournir ce document dans les plus brefs délais sans quoi votre enfant ne pourra pas participer à certaines sorties.

## Rentrée échelonnée :

Afin de faciliter la rentrée de votre enfant, nous échelonnons l'accueil des élèves de Petite Section. Ainsi,

- Une partie des élèves de petite section sera accueillie le lundi 2 septembre à partir de 8h50, mais ne sera pas présente le mardi 3 septembre

- les autres élèves de petite section seront accueillis le mardi 3 septembre à partir de 8h50, mais ne seront pas présents le lundi 2 septembre.

Un mail vous a été envoyé pour vous préciser quelle sera la journée pendant laquelle votre enfant sera présent.

Dès le jeudi 05 septembre, les élèves seront tous accueillis à 08h35.

## Divers :

☒ Cahier de liaison : chaque jour, votre enfant repart avec le cahier de liaison qui sert, avec l'ENT, d'outil de communication entre l'école et la famille. Vous devez obligatoirement le regarder chaque soir, signer chaque mot et le remettre dans le cartable de votre enfant. Chaque matin, l'enseignant le regarde afin de vérifier si vous avez transmis une information. Si tel est le cas, elle est visée par écrit systématiquement. Sans signature de votre part nous ne sommes pas en mesure de savoir si vous avez eu l'information ou non.

☒ L'ENT : Espace Numérique de Travail E-PRIMO : L'école a accès depuis la rentrée 2020.2021 à un espace numérique de travail : E-Primo, créé par l'Education Nationale.

C'est un ensemble de services numériques mis à disposition de tous les acteurs de la communauté éducative de l'école et accessible uniquement par authentification.

Cet espace numérique de travail met à disposition de l'école des outils de communication vers les familles ou des outils pédagogiques pour les élèves.

Vous aurez accès à cet espace par le biais d'un identifiant et d'un code d'activation qui vous seront fournis en début d'année.

Il est indispensable que vous vous connectiez au moins une fois par semaine, car certaines informations ne transitent que par l'ENT.

### Petit mot pour conclure

L'école maternelle est une école bienveillante qui prend en compte la singularité de chacun. Sa mission principale est de donner envie aux enfants d'aller à l'école pour apprendre, affirmer et épanouir leur personnalité.

L'école maternelle construit des passerelles au quotidien entre la famille et l'école, le temps scolaire et le temps périscolaire (sieste, cantine...) afin d'adapter au mieux les apprentissages et le temps de l'enfant aux besoins de chacun.

Le rôle de l'école et de la famille est alors de lui permettre de progressivement s'investir et s'engager d'une manière dynamique dans son nouveau « métier » d'élève.

C'est pourquoi nous nous devons, ensemble, de rester vigilants pour que l'intégration scolaire soit la mieux réussie possible. Un enfant qui est heureux en classe, s'engagera d'autant mieux dans les apprentissages.

Une réunion de classe se déroulera en début d'année scolaire.

Nous vous souhaitons, ainsi qu'à votre enfant une excellente année scolaire et restons à votre écoute pour toute question ou information complémentaire.

Les enseignantes de TPS/PS et PS/MS, Céline MICHON et Anaïs François-Campion